



**ASSOCIATION DEPARTEMENTALE DES PUPILLES  
DE L'ENSEIGNEMENT PUBLIC DU LOIRET**

=====

**ADPEP 45**

**COMPTE ADMINISTRATIF**

**INSTITUT MEDICO EDUCATIF  
CHANTEMERLE - GIEN**

**2015**

ADPEP 45  
25 Boulevard Jean Jaurès  
CS 15615  
45056 ORLEANS Cedex 1

IME CHANTEMERLE  
29, avenue de Chantemerle  
B.P. 17  
45501 GIEN cedex

# RAPPORT D'ACTIVITE 2015

## ACTIONS AUPRES DES USAGERS

### Actions éducatives et pédagogiques

#### Activités de la SEES :

##### *Groupes A et B:*

Les activités proposées aux jeunes des groupes A et B s'articulent autour de temps pédagogiques et éducatifs.

Les apprentissages de la socialisation, de repérages spatio-temporels (...) se construisent autour d'activités telles que :

L'activité *Médiathèque* : Les jeunes s'intègrent à un lieu extérieur dont les règles sont le respect du silence, du matériel. Ils travaillent aussi la responsabilité par rapport à l'emprunt d'un livre à rendre dans les temps, à ne pas abîmer.

L'activité *Film* se construit en équipe autour d'un thème précis chaque année. Les enfants élaborent un scénario, créent des costumes, s'approprient des personnages autour de ce thème. Pour que ce film aboutisse, les jeunes ont pris conscience de l'importance de la cohésion du groupe ; en l'absence d'un personnage du film, ce dernier ne peut pas avancer.

Ce film est présenté au festival du cinéma de Châteauneuf sur Loire, qui regroupe une dizaine d'établissements du Loiret.

L'activité *Poney* permet de travailler la posture du corps. Les vidéos prises permettent aux jeunes de voir les progrès accomplis sur leurs appréhensions, leurs peurs, leur posture sur le poney.

L'activité *Cuisine* permet d'aborder de façon plus ludique les unités de mesures, mais aussi les saisons ; les jeunes réalisent des compotes de pomme, gelées de coing en fonction de la période de l'année.

Toutes ces activités et d'autres (jardinage, projet terre ...) mobilisent les jeunes autour des règles de vie en société, de partage, d'ouverture vers l'extérieur.

### **Groupes C et D:**

Les activités proposées aux jeunes des groupes C et D s'organisent, elles aussi, autour de temps pédagogiques et éducatifs.

L'expression, l'extériorisation des ressentis, se construisent autour d'activités telles que :

Les ateliers **Terre, Sculpture et Mosaïque** : s'appuient sur l'approche de matières diversifiées tels que savons, plâtres ... Les créations sont vendues aux portes ouvertes et au marché de Noël. Ces ventes engendrent une reconnaissance du travail des jeunes et permet au Foyer Socio-Educatif de financer différentes actions.

Le projet **Musique** avec la découverte des instruments, et celle des musiques d'ailleurs facilite aussi une ouverture vers l'extérieur. Cette activité se réalise à l'école de musique en partenariat avec une classe de CM2 de l'école du centre de Gien, et se traduit par un spectacle commun en fin d'année.

L'activité **Film** au travers de l'écriture d'un scénario élaboré à partir des idées des jeunes, de la mise en place des dialogues, du découpage de petites scènes, du travail sur le jeu scénique, du tournage au sein de l'IME, du montage, contribue au travail expressif et à la valorisation des jeunes. Cette activité est en lien avec l'activité **informatique et vidéo** où les jeunes appréhendent mieux l'outil informatique et travaillent sur l'image à travers des logiciels et l'élaboration de vidéos.

L'activité **Motricité** est un travail sur la posture : « avec mon corps je peux faire cela ».

L'activité **Relaxation** est aussi liée au corps : il s'agit d'apprendre à écouter son corps, d'apprendre à se détendre.

L'expression est un partage avec autrui dans un respect mutuel.

L'activité **jeux de société** s'inscrit dans ce partage : être avec l'autre, accepter de perdre (accepter la frustration), accepter les règles communes à tous.

L'activité **Handball** (1 fois par mois) véhicule la prise en compte de la singularité de l'autre et la formation d'un groupe. Cette activité débouche sur un tournoi auquel participent d'autres IME

L'activité **Judo** permet l'apprentissage des valeurs de respect, de contrôle de soi. Cette activité incite les jeunes à se confronter à d'autres lors de compétitions régionales et nationales. Depuis 3 années, l'IME de Gien obtient **des titres de champion de France, et de médaillés d'argent, de bronze ainsi que des places honorables de 4eme et 5eme**. Ces jeunes sont reçus et récompensés par le maire de Gien lors d'une cérémonie en mairie.

Au-delà de l'épanouissement des jeunes, l'objectif est l'insertion dans la société après la vie de l'IME.

L'activité **Socialisation et découverte professionnelle** dans ce cadre prend tout son sens.

Les jeunes vont à la rencontre de différentes professions comme : visite de chantiers de construction avec la rencontre du métier de maçon, visite chez les pompiers...

Le but est de les amener vers une vision réelle de la vie professionnelle, et tout ce qui en découle : respect des horaires, obligation du travail, impératif de sécurité. Ces éléments sont importants pour les aider à se projeter dans leur vie future.

La mise en place de stages vers les ateliers préprofessionnels en SIPFP est reconduite car le changement de groupes, d'intervenants, de bâtiments pour les passages sur cette section peut être source d'angoisse pour ces jeunes.

### **Activités de la SIPFP :**

#### ***Les ateliers professionnels:***

L'atelier **Hygiène Alimentation Services (HAS)** :

L'objectif de cet atelier est d'amener le jeune vers plus d'autonomie dans sa vie quotidienne pour leur vie future mais aussi pour lui proposer une perspective professionnelle (entretien d'un lieu de vie, entretien du linge, et cuisine).

Cet atelier est responsable du repassage des maillots de l'équipe de rugby de Gien Briare : avec cette prestation de service, les jeunes peuvent organiser des sorties extérieures.

Dans le cadre de la cuisine d'application, les jeunes, une fois par semaine, décident d'un menu, réalisent les courses, confectionnent les repas.

Chaque trimestre, les jeunes de cet atelier confectionnent des plats à emporter qui sont proposés à la vente au sein de l'IME. Ils réalisent également des petits déjeuners à thème pour le groupe des plus jeunes de l'IME. Ils ont confectionné gâteaux, chocolats pour le marché de Noël, ou les portes ouvertes.

L'atelier **Habitat Domestique Bois (HDB) et Bâtiment** :

Ce sont des ateliers à visée professionnelle. Les jeunes réalisent une partie de la réfection de leur bâtiment pour en améliorer l'isolation en posant des rails et les plaques de placoplâtre, et posent également des faux-plafonds.

Ils apprennent les gestes professionnels dans différents corps de métier comme la peinture, le terrassement, la maçonnerie ... Les jeunes fabriquent des objets tel qu'un cube en bois mais aussi des panneaux balisant les chemins pour une commune, ou encore un support pour un jeu de l'oie pour le groupe A/B de la SEES ou des chevalets pour présenter des petits tableaux réalisés par d'autres jeunes.

Des stages dans un ESAT partenaire (ASTAF) et auprès d'une association d'insertion (Espéranto) permettent aux jeunes de se confronter à la réalité de terrain en milieu protégé mais aussi en milieu ordinaire : les horaires de travail à respecter, le travail en équipe, le travail lié à une production, les règlements intérieurs de chaque établissement, la posture au travail prennent ainsi sens.

#### L'atelier *Horticulture* :

Cet atelier propose lui aussi une perspective professionnelle en aidant les jeunes à se projeter dans le monde du travail. Les jeunes préparent des plans, des semis et voient l'éclosion des fleurs et plantes ; l'aboutissement de leurs efforts est concrétisé par l'élaboration d'un catalogue qui permet la vente de cette production au public lors des portes ouvertes.

Ils prennent également en charge l'entretien des espaces verts de l'IME.

#### *Les activités organisées en atelier sur la SIPFP :*

##### L'atelier « *Récup* » :

Cet atelier travaille sur différents matériaux de récupération : les objets jetables se transforment ainsi en objets usuels. Avec des canettes de soda, les jeunes réalisent des voitures, des bougeoirs...

Des bâtons de pluie, des tirelires, des distributeurs de sacs plastiques sont fabriqués avec des tubes d'affiches de cinéma. Le papier est recyclé en papier de différentes grosseurs et transformé en carnet.

Comme tout travail mérite récompense, ces objets sont proposés à la vente sur les marchés locaux mais aussi lors du marché de Noël et des portes ouvertes. Avec le produit de la vente par l'intermédiaire du FSE, les jeunes ont réalisé leur projet « Karting ».

##### L'atelier *Connaissance des administrations* :

L'objectif est de comprendre l'utilité et l'utilisation des administrations. Les jeunes doivent téléphoner à ces administrations (comme La Poste, l'Office de tourisme....) afin de prendre rendez-vous avec elles et qu'elles puissent répondre à une série de questions des jeunes préparée en amont.

Après chaque rendez-vous, les jeunes constituent un dossier pour y répertorier les réponses.

#### *Activités transversales et ponctuelles :*

L'activité « **Championnat du monde de la citrouille** » est un concours de cuisine autour de la citrouille. Suite à une récolte importante de citrouilles par un éducateur, l'idée a germé de réaliser un concours : chaque groupe de l'IME a réalisé une recette sucrée ou salée soumise à un jury. Le cuisinier, les membres de la commission repas ont composé ce jury afin de désigner la recette la plus savoureuse. Avec un esprit de partage, chaque recette de citrouille a été proposée au repas pris ensemble.

L'activité **Marché de Noël**, pour la deuxième année consécutive a rassemblé également tous les jeunes et professionnels de l'établissement. Organisée par le FSE, chaque groupe a été mis à contribution pour fabriquer des objets (bois, récup, ateliers divers de créativité - bijoux, décorations de Noël ...) mais aussi pour la confection des pâtisseries, des gelées de coing, de framboises, des compotes de pommes, plants de fleurs, de plantes ... Cette activité sur le site de l'IME permet l'ouverture vers l'extérieur tout en accueillant les personnes au sein de la structure. Pour une première, le marché de Noël a reçu une centaine de personnes.

### **Activités organisées par les thérapeutes et les Éducateurs**

#### ***Activités avec les infirmières :***

L'activité **groupe relation fille/garçon** (15 jeunes de plus de 17 ans) :

L'objectif est de répondre au questionnement sur la relation fille/garçon afin de prévenir au mieux les violences verbales et physiques. Ce sont des questions émanant des jeunes, qui ont souvent des difficultés de dissocier les films avec la réalité. Il y a beaucoup de questions liées au corps. Les réponses sont apportées avec des supports de jeux, films, livres (...)

L'activité **Planning Familial** :

Une personne du planning familial vient à l'IME en présence de l'infirmière pour répondre aux préoccupations des jeunes (souvent l'évocation du corps). Il existe 2 groupes distincts en fonction des âges des jeunes et le discours est adapté en fonction des groupes constitués.

L'activité **SST (Sauveteur Secouriste du Travail)** :

Cette activité vise les jeunes du CFAS ainsi que le personnel. La participation à la formation STT pour les jeunes apprentis est indispensable pour l'obtention de leur diplôme.

### ***Activité avec la psychomotricienne :***

L'activité thérapeutique psychomotricité est bien sûr individuelle mais elle existe sous forme de groupe également comme celles proposées à l'IME:

- L'activité ***Sport-psychomotricité*** se déroule par cycles, avec l'éducateur sportif, tels que VTT, Judo, Équilibre Coordination (4 à 5 jeunes)
- L'activité ***Piscine-psychomotricité*** se réalise avec un éducateur de la SIPFP, (4 à 5 jeunes)
- L'activité ***Sport Motricité***, avec 3 adultes sur un groupe de 6 jeunes, s'organise autour d'ateliers sportifs, de parcours moteur, parcours santé à l'extérieur, vélo, trottinette.

Les objectifs sont de travailler la coordination, l'équilibre, le tonus. Le groupe est aussi une solution pour que tous les jeunes soient vus en psychomotricité car ils ne sont pas tous prêts à être pris en charge individuellement.

### **Les stages**

Pour préparer leur insertion future dans la vie professionnelle, des stages sont proposés aux jeunes adultes.

***Le stage collectif en ESAT*** permet aux jeunes adultes qui ne peuvent investir un stage individuel de découvrir le milieu de travail protégé au sein d'un groupe accompagné d'une éducatrice. Ce stage permet aussi de s'assurer de l'appétence des jeunes pour le travail.

***Les stages individuel en milieu protégé*** sont coordonnés par une éducatrice qui centralise les demandes et assure le relationnel avec les établissements : suivis, bilans de stage, retour aux familles et aux équipes.

***La chargée d'insertion en milieu ordinaire*** organise le relationnel avec les entreprises afin que les jeunes puissent en fonction des besoins repérés par l'équipe pluridisciplinaire intégrer des stages. Les suivis, les bilans de stage et le retour aux familles sont organisés ensuite en coordination avec la chef de service.

### ***La section Action Construction de Projet (ACP) en lien avec le Sessad Pro :***

C'est une section qui regroupe plusieurs établissements du Loiret et de de l'IME de Vouzon, pour une mutualisation des plateaux techniques et des moyens humains.

Les critères sélectifs primordiaux sont leur aptitude à investir des stages en milieu ordinaire, l'implication les parents à soutenir le projet, et l'autonomie des jeunes dans leurs déplacements.

Les formations proposées sont les espaces verts et horticulture, le bâtiment, la peinture, la vente, la petite mécanique, agent polyvalent de restauration (APR). Sur Gien, la formation technique dispensée est le bâtiment.

La semaine des jeunes s'organise sur 5 jours : un jour en formation technique, un jour d'enseignement général et de verbalisation dans l'établissement d'origine et 3 jours en entreprise. Des temps forts sont organisés afin que tous les jeunes se rencontrent : à la rentrée pour lancer l'ACP (visites d'entreprise, rencontres sportives...), en mai avec un stage communication théâtre (verbalisation, mises en situation) pour travailler la posture, l'attitude professionnelle, la confiance en soi, des stages de dynamisation avec un consultant extérieur. Pendant l'année, les jeunes passent aussi le Brevet de Sécurité Routière (BSR).

### **L'Antenne Locale de Formation des Apprentis (ALFA) :**

A l'issue de la formation ACP, des entrées au CFAS sont proposées : cette année, 2 jeunes sont rentrés dans cette section après avoir obtenu un contrat d'apprentissage grâce à leur investissement sur leur lieu de stage.

L'IME de Gien dispose d'une antenne locale de formation des apprentis (ALFA Agent Polyvalent de Restauration) qui a formé avec succès un apprenti qui a validé son CAP APR.

### **ACTIONS THERAPEUTIQUES**

Prises en charges internes : 62 (78 en 2014, 68 en 2013)

Psychologie : 29 (41 en 2014, 30 en 2013)

Psychomotricité : 18 (21 en 2014, 23 en 2013)

Orthophonie : 15 (16 en 2014, 15 en 2013)

Prises en charges externes : 6 jeunes (4 en 2014, 4 en 2013)

Psychologie : 3

Psychomotricité : 1

Orthophonie : 2



## **FORMATIONS DU PERSONNEL**

### **Formations qualifiantes :**

Un éducateur technique en formation d'éducateur technique spécialisé 2<sup>ème</sup> année

Une éducatrice spécialisée en contrat d'apprentissage en 3<sup>ème</sup> année

Une monitrice éducatrice en 2<sup>ème</sup> année

Un moniteur adjoint d'animation en formation DEJEPS APSA

Une monitrice éducatrice en VAE (Validation des Acquis de l'Expérience) Educatrice Spécialisée.

### **Formation collective :**

Affectivité, Sexualité, Handicap et Citoyenneté

### **Formations individuelles :**

Infirmière : Formations de formateur Sauveteur Secouriste du Travail.

Assistante sociale : Sensibilisation à l'approche systémique

Educatrice spécialisée : Le couple : construction, déconstruction, reconstruction

Educateur spécialisé : Organiser son départ à la retraite

2 Educateurs spécialisés : Formation de tuteur de proximité – Base et approfondissement

## RAPPORT FINANCIER

### Activité 2015

ACTIVITE	N-3	N-2	N-1	N
Capacité autorisée	80	80	80	80
Nbre de journées prévisionnelles	14784	14788	14859	14785
Nbre théorique de journées (1)	16000	15920	16160	16080
Nbre réel de journées (2)	14904	13843	13693	13865
Nbre retenu de journées	////////////////////		13693	13865
Taux d'occupation réel en % (2/1)	0,93	0,87	0,85	0,86
Ecart (2-1)	////////////////////		2467	2215

Par rapport au nombre de journées prévisionnelles qui tient compte d'un absentéisme de 8,05 % (8,05 % en 2014, 7,11 % en 2013 et 7,60 % en 2012), un différentiel de – 920 journées est constaté.

Par rapport au nombre théorique de journées, les absences constatées s'expliquent par les faits suivants :

- Grèves : 0 (18 en 2014, 27 en 2013)
- Intempéries : 0 (0 en 2014, 76 en 2013)
- Périodes de vacances scolaires : 177 (169 en 2014, 128 en 2013)
- Divers : 5 (177 en 2014, 222 en 2013)
- Interruptions d'accompagnement : 197 (23 en 2014, 120 en 2013)
- Maladie : 506 (511 en 2014, 373 en 2013 et 375)
- Absences injustifiées : 16 (33 en 2014, 178 en 2013)

## Investissements

Le total des investissements pour cette année est de 538 913 €

Pour cette année, la dotation aux amortissements est la suivante :

- 43135 € : Projet Pluriannuel d'Investissements
- 390296 € : crédits non reconductibles (dont 389 461 € pour la construction et l'équipement du nouveau bâtiment)
- 2399 € : taxe d'apprentissage
- 103083 € : excédents CPOM (dont 100 815 € pour construction du nouveau bâtiment)

## Fonctionnement

**Charges de fonctionnement**

Groupe I

**Réalisé = 3 182 301 €**

Réalisé = 466453 €

**Budget = 2 943 807 €**

Budget = 452 462 €

Le compte 60 – Achat présente un solde positif de 3881 € (897 € en 2014, 9261,07 € en 2013).

- Le compte 6061100 : La consommation d'eau a augmenté. Le déficit est de 2052 € (+ 897 € en 2014, - 244 € en 2013)

En m<sup>3</sup>

	2013	2014	2015	Ecart 2014/2015
Externat	1091	1135	1282	+ 147
Internat	905	527	562	+35

- Le compte 6061300 : La consommation de gaz provoque un excédent de 4416 € (4123 € en 2014, -11874 en 2013)

En kw/h

	2013	2014	2014	Ecart 2014/2015
Externat	556525	371766	420677	+48911
Internat	184053	138663	147653	+8990

- *Le compte 6062120 : Le compte carburant est excédentaire : 3773€ (3142 € en 2014, -7231,83 € en 2013).*

	2013	2014	2015	Ecart 2014/2015
Kilomètres	178994	154608	156112	1504
Carburant (litres)	13805	11576	11742	166

Des modifications d'organisation sont à l'origine de la fluctuation des kilomètres parcourus chaque année. En septembre 2010, suite aux deux extensions, nous avons privilégié l'organisation des transports par nos propres moyens en enlevant un circuit de taxi. En septembre 2015, un taxi a également été remplacé par un de nos véhicules.

Le compte 611200 - Sous-traitance et prestations à caractère médico-social :

Il s'agit des frais d'hébergement engagés pour les jeunes inscrits en CFAS, Sessad Pro, ou qui vont en stage, soit dans le cadre de leur formation à la SIPFP, soit dans le cadre de la préparation de leur embauche en ESAT ou de leur admission en Foyer de vie. Une augmentation de 13596 € est constatée en 2015 (-24414 € en 2014, +12894 € en 2013).

Ce compte présente un déficit de 5357 € (+7412 € en 2014, - 22250 € en 2013 ; dû à une diminution budgétaire et de 1944 € en 2012).

Le compte 625100 – Voyages et déplacements

Ce compte présente un déficit de 3363 € (3957 € en 2014, -3555 € en 2013) et représente un différentiel de 412 € par rapport à 2014 :

- Les trois cadres de la direction se sont plus déplacés : +1009 € (6315 € en 2015, 5206 € en 2014, 585€ en 2013)
- Chargés d'orientation en milieu de travail ordinaire, protégé et foyer de vie : - 721 € (812 € en 2015, 1533 € en 2014, 1215 € en 2013)
- CFAS : -108 € (613 € en 2015, 721 € en 2014, 349 € en 2013)
- Analyse de pratiques et analyse institutionnelle : - 992 € (720 € en 2015, 1712 € en 2014, 1164 € en 2013)

Ces quatre catégories de déplacements représentent un différentiel de - 812 € par rapport à 2014 (-585€ en 2013).

Le compte 6282 – Prestation d'alimentation à l'extérieur :

Les frais d'hébergement s'accompagnent de frais d'alimentation qui se sont élevés à 4811 € (4650 € en 2014, 4473 € en 2013). Il présente un déficit de 1944 € (1793 € en 2014, 1659 € en 2013).

Le compte 6242 - Transport

Les trajets de taxis ont subi des modifications dues à une réorganisation de nos moyens de transports. Nous assurons plus de transports avec nos véhicules depuis septembre 2010 mais nous avons été obligé de rajouter un circuit taxi en septembre 2011. En 2012, avec une répercussion sur une année pleine pour ce dernier circuit de taxi supplémentaire, nos dépenses avaient augmenté 28188 € (+7053 € en 2011). En 2014, tout comme en 2013, aucun trajet supplémentaire n'avait été organisé. Cette année, nous avons repris un circuit avec nos propres moyens depuis septembre. L'augmentation des dépenses est de 9384 € (2250 € en 2014). Elles représentent 212554 € (203170 € en 2014, 208003 € en 2013) Ce compte est déficitaire de 14043 € (5351 € en 2014, 10362 € en 2013)

Les voyages qui dérogent à l'organisation habituelle (apprentis, stages, Sessad Pro, déménagements en cours d'année, remplacement d'un employé en maladie) représentent 3210 € (6290 € en 2014, 17 89 € en 2013).

**Le groupe 1 présente un déficit de 13991 € (+ 460 € en 2014, -43907 € en 2013)**

Groupe 2

Réalisé = 2 156 791€

Budget = 1 976 660 €

### Charges de personnel - Salaires

L'établissement dépend de la convention collective nationale de 1966 :

- valeur du point retenue au budget exécutoire : 3,76 €
- valeur moyenne du point en 2015 : 3,76 €

Les taux de charges sociales sont les suivants :

- Taux réel de charges salariales : 23,55 % (23,38 % en 2014, 23,12 % en 2013)
- Taux réel de charges patronales : 48,95 % (50,23 % en 2014, 50,89 en 2013)
- Taux prévu de charges patronales au budget prévisionnel : 53,21 (52,93 % en 2014, 51,99 % en 2013)

- Taux appliqué de charges patronales dans le cadre du Budget Exécutoire : 52,70 (52,93 % en 2014, 51,99 % en 2013)

Le tableau des rémunérations (Annexes 5.3.2.) met en évidence les différences suivantes :

Direction-Encadrement : + 1707 € (+ 2683 € en 2014, 46919 € en 2013)

**Le déficit apparent de ce groupe est de 180 131 € (155 505 € en 2014, 58630 € en 2013).**

**Il est augmenté par des indemnités, des remboursements, des subventions et des reprises de provisions pour un total de : 210676 € (232 424 € en 2014, 79624 € en 2013)**

**En réalité, ce groupe est donc excédentaire de 30545 €, (76919 € en 2014, 20994 € en 2013)**

Le tableau des indicateurs de personnel (annexe 5.3.7) laisse apparaître une économie grâce aux recettes atténuatives suivantes :

- Les frais de formation remboursés dont compte 7541000 : soit 52428 € (38172 € en 2014, 2610,19 € en 2013)
- Remboursement ASP pour les contrats aidés (compte 7548200) : 73600 € (71244 € en 2014, 45847 € en 2013)
- Subventions pour la formation C.F.A.S. (compte 7780000) : 4179 € (6035 € en 2014, 2058 € en 2013)
- Facturation CFAS (compte 7588100) : 15251 € X 65,42% (% des dépenses salariales/dépenses totales) = 9977 € (17 312 € en 2014)
- Remboursement Sessad pro : 15407 €
- Reprise sur provision COS (Analyse institutionnelle) : 14000 €
- Reprise sur provision départ en retraite : 30636 €
- Prime contrat d'apprentissage : 200 €
- Avantages en nature repas (personnel de cuisine + autre personnel) : 5483 € (3084 € en 2014)
- Avantage en nature logement (Chef de service) : 4766 €

Bilan des promotions, augmentations individuelles ou catégorielles, absentéisme :

L'absentéisme est en augmentation par rapport à 2014 : 196297 € (182417 € de salaires en 2014, 129623€ en 2013).

Des remplacements compensent les absences de cinq employés en formation qualifiante lorsqu'ils sont en formation.

Nous percevons des remboursements de salaires de remplacement pour ces formations.

Autres charges relatives au groupe 2 :

Il s'agit principalement du compte 622300 "Personnels extérieurs à l'établissement" :

Suite au départ à la retraite du pédiatre en juillet 2007, pédiatre de l'établissement, nous avons signé une convention avec l'hôpital de Gien afin que leurs pédiatres puissent accomplir ce travail. Le financement de ces dépenses est réalisé avec le budget habituellement consacré à la rémunération du médecin. Durant l'année 2014 cette somme représente 3048 € (3302 € en 2014, 2457 € en 2013)

Autres éléments relatifs au personnel salarié :

- La non prise en compte dans le budget de la réalité du GVT. : sur des postes de personnels en CDI « direction », « administratif » et « Médical et thérapeutique » où très peu d'absences sont observées, aucun remplacement n'est assuré au cours de l'année (comptes 6411100, 6411110, 6411140, 6411150 et 6411160). On note un déficit de 6267 € (4900 € en 2014, -16755 € en 2013)
- Le remplacement des personnels éducatifs absents (Compte 6415120 et 6415130), sans être systématique, est souvent indispensable car notre taux d'encadrement n'est pas suffisamment élevé au regard des problématiques de la population accueillie, pour nous permettre de ne pas compenser les personnels absents et répartir les jeunes sur les autres groupes.  
Nous devons également compenser les absences d'accompagnement pédagogique par du personnel éducatif car l'Education Nationale ne remplace que les absences d'enseignant supérieures à trois jours si du personnel est disponible.  
Tous ces remplacements coûtent en primes de précarité et congés payés.  
Par contre les personnels des services généraux absents ne sont que très rarement remplacés.
- Les salaires Contrats aides, CAE : 95656 € (83327 € en 2014) et emploi avenir 65335 € (63704 € en 2014) représentent un total de 160991 € (147 031 € en 2014, 51925 € en 2013).  
L'aide de l'ETAT (cpté 7548200) vient en atténuation pour 73600 € (71 244 € en 2014, 45847 € en 2013)  
87391 € restent à la charge de l'établissement (71 167 € en 2014, 6078 € en 2013)

• Groupe 3

Réalisé = 559 056 €

Budget = 485 318 €

*Le déficit apparent de ce groupe s'explique par :*

6132000 - Locations immobilières : 101419 € (106 377 € en 2014, 224531 € en 2013)

Ce compte présente un excédent de 208 919 € (93265€ en 2013).

Nous sommes devenus propriétaire de l'externat à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2015.

6150000 – Entretien et réparations : La variation de ce compte selon les années est due à l'affectation plus ou moins importante des travaux entrepris sur les crédits non reconductibles ou les excédents antérieurs. Ceux-ci représentent 29042 € (124 099€ en 2014, 21447 € en 2013).

Une reprise de provision (compte 7812600 et 7872000) a été effectuée à hauteur de 6408 € (78 465 € en 2014, 16023 € en 2013) et correspond à des travaux financés grâce à des crédits non reconductibles et à des excédents sur exercices antérieurs.

Un déficit de 23346 € (1401 € en 2014, 4145 € en 2013) est constaté sur l'ensemble des comptes 615500 (Maintenance sur biens mobiliers) et 615600 (Maintenance sur matériels).

6160000 - Primes d'assurance : 12859 € (15176 € en 2014, 14681 € en 2013)

**Le groupe 3 présente un déficit apparent de 44 371 € (59 474 € en 2014, -157 628 € en 2013)**

**Il faut tenir compte :**

- **De dotations pour :**

- **Amortissement de matériel financé avec la taxe d'apprentissage : 1136 € (1576 € en 2014, 1664 € en 2013) (compte 6811200)**
- **Amortissement de matériel financé avec les crédits non reconductibles : 74724 € (65 009 € en 2014, 5950 € en 2013) (Compte 6811200)**
- **Provision retraites : 5555 € (29 223 € en 2014, 1698 € en 2013) (compte 6815000)**
- **Provision pour travaux : 103323 € (208 919 € en 2014, 59 694 € en 2013) (compte 6815000)**

**Le groupe 3 indique un excédent réel de 140367 € (323 718 € en 2014, 83046 € en 2013)**

**Produits de fonctionnement**

**Réalisé = 3 235 359 €**

**Budget = 2 943 907€**

Groupe 1

Réalisé = 2 943 907 €

Budget = 2 943 907 €

Le total de ces recettes correspond à la dotation globale : 2 943 907 (2 912 160 en 2014, , 2 877 071 en 2013)

Groupe 2

Réalisé = 151 394 €

Budget = 0 €

Le total de ces recettes correspond à des remboursements divers



Groupe 3

Réalisé = 140 157 €

Budget = 0 €

Le total de ces recettes correspond à des produits exceptionnels et à des subventions

**Résultat de l'exercice**

**Excédent = 53 057 €**

Le directeur de l'établissement,  
Martial PREVOT